



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 17 octobre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet du projet intégré final de rattrapage.

Pendant l'année scolaire 2015-2016, 396 élèves étaient inscrits dans une classe de 13^e de la formation du technicien «Administration et Commerce». Des 142 élèves qui se sont soumis au projet intégré final de rattrapage (PIF-R), qui s'est déroulé fin septembre 2016, 114 élèves ont réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de 80,28%.

Vu la réussite du PIF-R pour la formation du technicien « Administration et Commerce», j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Monsieur le Ministre envisage-t-il d'introduire la possibilité de rattrapage du projet intégré final aussi pour les autres formations de la formation professionnelle ?
- Dans l'affirmative, quelles mesures d'appui seront organisées pour le rattrapage du PIF ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen
Députée



Luxembourg, le 6 décembre 2016

Affaires générales

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 2473 de la Députée Martine Hansen

Suite à ma décision d'organiser le projet intégré final de rattrapage (PIF-R) fin septembre et au vu du résultat, à savoir un taux de réussite de 80,28% pour le premier cycle de la formation du technicien administration et commerce, le Service de la formation professionnelle (SFP) a chargé les coordinateurs responsables de la supervision et de l'encadrement des travaux des différentes équipes curriculaires de les consulter et de collecter leurs propositions sur la possibilité d'avancer le PIF-R de février à septembre/octobre pour les différentes formations du technicien.

Il est évident que le SFP envisage d'offrir ensemble avec les lycées concernés des cours d'appui pour garantir la réussite du PIF-R ; de plus, toutes ces mesures devront différer selon les formations en tenant compte des spécificités des disciplines.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse